

Communiqué de Presse

Tous les bienfaits des flavanols de cacao dans un complément alimentaire

Barry Callebaut signe un contrat de licence avec Naturex pour l'utilisation commerciale d'une allégation de santé unique sur les extraits de cacao, autorisée par l'EFSA¹

- Naturex commercialisera [l'allégation de santé de Barry Callebaut portant sur les extraits de cacao](#) sur le marché des compléments alimentaires.
- Barry Callebaut fournira les fèves de cacao à haute teneur en flavanols qui seront utilisées par Naturex pour produire et commercialiser l'extrait de cacao.

Zurich (Suisse) / Wieze (Belgique) / Avignon (France) – le 19 novembre 2015 – Le groupe Barry Callebaut, leader mondial des fabricants de produits à base de chocolat et de cacao de qualité supérieure, a signé un accord de licence avec le groupe Naturex, leader mondial des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale.

En avril 2015, la Commission européenne a approuvé l'extension aux flavanols présents dans les extraits de cacao de l'allégation de santé existante de Barry Callebaut concernant les flavanols présents dans la poudre de cacao ([Règlement \(UE\) 2015/539](#)). Le Groupe a obtenu le droit de faire usage, pendant une période de cinq ans, de l'allégation de santé selon laquelle «les flavanols du cacao contribuent à préserver l'élasticité des vaisseaux sanguins, ce qui favorise une circulation sanguine normale» pour des compléments alimentaires présentés par exemple sous la forme de capsules ou de comprimés contenant des extraits de cacao à haute teneur en flavanols.

Pour une durée de cinq ans jusqu'en avril 2020, Barry Callebaut concède à Naturex une licence portant sur son [allégation de santé au titre de l'article 13.5 approuvée par l'EFSA, concernant les flavanols présents dans les produits à base d'extrait de cacao](#). En tant que titulaire de la licence, Naturex est autorisé à mentionner cette allégation de santé protégée sur ses compléments alimentaires et ses clients B2B seront également autorisés à la reproduire sur leurs produits finaux commercialisés.

Actuellement, l'intérêt des consommateurs pour les compléments favorisant la santé et le bien-être va croissant² (TCAC de 3,8% entre 2015 et 2020, catégorie des compléments alimentaires – Euromonitor) et s'oriente de plus en plus vers des produits d'origine naturelle. En outre, la santé cardiaque et l'obésité représentent des préoccupations majeures pour les consommateurs. Ce partenariat permettra de proposer des extraits de flavanols sous forme de compléments alimentaires présentés en petites portions journalières adaptées aux besoins des consommateurs, apportant la dose journalière recommandée de 200 mg de flavanols de cacao. Dans le cadre de cet accord, Barry Callebaut et Naturex combineront des savoir-faire et des connaissances qui révolutionneront le marché des compléments alimentaires, établissant une solide différenciation avec les applications existantes dans le segment de la santé cardiovasculaire:

¹ EFSA: Autorité européenne de sécurité des aliments (*European Food Safety Authority*), au titre de l'article 13.5 du règlement européen <http://www.efsa.europa.eu/de/topics/topic/article13-5>

² TCAC de 3,8% entre 2015 et 2020, catégorie des compléments alimentaires – Euromonitor

- Barry Callebaut assurera un approvisionnement de fèves de cacao contenant naturellement des quantités importantes de flavanols, substances bénéfiques pour la santé.
- À partir de ces fèves, Naturex produira un extrait de cacao pur et commercialisera une solution novatrice accompagnée de l'allégation de santé protégée. Cette solution sera positionnée parmi ses compléments alimentaires phares et devrait arriver sur le marché européen début 2016.

Leen Allgaert, Directeur de projet Global R&D du groupe Barry Callebaut: «Grâce à Naturex, nous sommes maintenant en mesure d'apporter aux consommateurs, dans un simple complément alimentaire 100% naturel, les effets bénéfiques sur la santé avérés des flavanols de cacao, substances qui contribuent à une circulation sanguine normale dans l'organisme.»

Olivier Rigaud, Directeur Général de Naturex: «Ce partenariat d'innovation ouvert avec Barry Callebaut constitue une excellente opportunité de commercialiser sur le marché des compléments alimentaires un ingrédient révolutionnaire, pur et naturel, bénéficiant pour les cinq prochaines années d'une allégation exclusive au titre de l'article 13.5, approuvée par l'EFSA. Il nous aidera à renforcer notre position de leader mondial du segment des phyto-actifs, l'une des quatre principales catégories mises en évidence dans notre plan stratégique Bright2020, dont les applications innombrables aideront nos clients à réduire le délai de mise sur le marché, en parfaite adéquation avec les attentes des consommateurs.»

Éric Villain, Directeur Business Units et Marketing du groupe Naturex, a ajouté: «La fève de cacao est une source naturelle de substances phyto-actives extraordinaires. Elle exerce des effets bénéfiques scientifiquement reconnus sur la santé et offre des solutions pour nos clients soucieux de leur bien-être. La vente de compléments alimentaires favorisant la santé et le bien-être est un secteur qui connaît une solide croissance depuis plusieurs années. Nous sommes impatients de travailler avec Barry Callebaut afin de transformer cet accord de licence en une grande réussite pour nos deux entreprises.»

A propos de Naturex (www.naturex.com):

Naturex est le leader mondial des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale. Par le biais de ses unités d'affaires dédiées, le Groupe répond aux besoins spécifiques de trois marchés stratégiques: Food & Beverage, Nutrition & Health, et Personal Care. La société propose à ses clients une gamme complète d'ingrédients de haute qualité, issus d'un approvisionnement responsable dans la nature, pour des applications alimentaires, pharmaceutiques, nutraceutiques et cosmétiques.

Le siège social de Naturex est situé à Avignon (France). La société emploie 1700 personnes et dispose de 8 bureaux d'approvisionnement à travers le monde, ainsi que d'installations de production hautement performantes sur 15 sites en Europe, au Maroc, aux États-Unis, au Brésil, en Australie, en Inde et au Chili. Elle bénéficie en outre d'une présence commerciale mondiale à travers un réseau dédié de plus de 25 bureaux de vente.

A propos du groupe Barry Callebaut (www.barry-callebaut.com):





Avec un chiffre d'affaires annuel de CHF 6,2 milliards (EUR 5.6 billion / USD 6.6 billion) environ pour l'exercice 2014/15, le groupe Barry Callebaut, dont le siège est à Zurich, est le leader mondial des

fabricants de produits à base de chocolat et de cacao de qualité supérieure – de l'achat et de la transformation des fèves de cacao à la production du chocolat le plus fin, qui comprend les fourrages, les décorations et les pâtes à glacer en chocolat. Le Groupe exploite plus de 50 sites de production dans le monde et emploie un personnel diversifié et engagé de plus de 9000 collaborateurs.






Le groupe Barry Callebaut répond aux besoins de l'ensemble de l'industrie alimentaire, des fabricants industriels aux artisans et utilisateurs professionnels de chocolat, tels que les chocolatiers, les confiseurs, les pâtisseries, les hôteliers, les restaurateurs ou les traiteurs. Les deux marques mondiales satisfaisant aux besoins spécifiques de ces clients Gourmet sont Callebaut® et Cacao Barry®.

Le groupe Barry Callebaut s'engage à la production durable de cacao afin d'assurer l'approvisionnement futur en cacao et d'améliorer les conditions de vie des cultivateurs. Il soutient la Fondation Cocoa Horizons et son objectif consistant à définir un avenir durable pour le secteur du chocolat et du cacao.

Suivre le groupe Barry Callebaut:

-  LinkedIn: [linkedin.com/company/barry-callebaut](https://www.linkedin.com/company/barry-callebaut)
-  Vimeo: vimeo.com/barrycallebaut
-  Google+: plus.google.com/+BarrycallebautGroup
-  Flickr: [flickr.com/photos/barrycallebautgroup](https://www.flickr.com/photos/barrycallebautgroup)

Suivre le groupe Naturex:

-  <https://www.facebook.com/naturexgroup>
-  <https://www.youtube.com/user/NaturexGroup>
-  <https://twitter.com/naturexgroup>
-  <https://www.linkedin.com/company/naturex>
-  <http://fr.slideshare.net/naturexgroup>
-  <https://www.pinterest.com/naturexgroup/>

Contacts avec le groupe Barry Callebaut**Médias:**

Björn Emde
Head of Media Relations
Barry Callebaut AG
Téléphone: +41 43 204 0326
bjoern_emde@barry-callebaut.com

Investisseurs:

Evelyn Nassar
Head of Investor Relations
Barry Callebaut SA
Téléphone: +41 43 204 04 23
evelyn_nassar@barry-callebaut.com

Contacts avec le groupe Naturex

Médias:

Frédérique Carré
Media Relations Manager
NATUREX
Téléphone: +33 4 90 23 96 89
f.carré@naturex.com

Investisseurs:

Carole Alexandre
Head of Investor Relations
NATUREX
Téléphone: +33 4 90 23 78 28
c.alexandre@naturex.com